

Dr et Mme Lucien Bovet

Autor(en): **S.B.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **39 (1951)**

Heft 789

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE-CI, DE-LA

Brackenbury House qui fut un sanctuaire pour les suffragettes pendant la campagne en faveur du vote des femmes a été transformé en immeuble de petits appartements pour des femmes isolées qui travaillent. C'est une architecte, Miss Mille, qui a été chargée de cette transformation parfaitement réussie.

*

Un nombre impressionnant de femmes ont collaboré aux divers programmes du Festival de Grande-Bretagne, parmi elles, plusieurs membres du Conseil national des femmes : Lady Megan-Lloyd George, Miss Florence Hancock et Mrs Jean Mann.

*

En Autriche, les femmes représentent le 56,2% du corps électoral.

En France, 80 à 85% des commerçants de détail s'occupent de l'épicerie, de la confiserie, de l'alimentation, sont des femmes.

*

La police israélienne compte 200 femmes dont le statut et le salaire sont les mêmes que ceux de leurs collègues masculins.

Par contre plusieurs rabbins protestent contre le projet de loi relatif au service militaire des femmes et affirment qu'une telle loi détruirait les bases religieuses de la vie de famille.

*

Suzan B. Anthony, la grande pionnière des droits politiques féminins aux Etats-Unis, à la fin du siècle dernier, vient d'entrer au «Hall of Fame», le Panthéon américain.

*

Mme Hélin-Magnette (Belgique) a fait, devant les Coopératrices de Suisse romande, à Lausanne, une conférence sur la ménagère et la culture.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

IN MEMORIAM

Dr de Montet — Dr et Mme Lucien Bovet — Miss Minna Cowan

La mort, cet été, a causé des vides douloureux parmi nos amis. Mme de Montet, à Corseaux s/ Vevey, l'ancienne présidente de l'Alliance de sociétés féminines, a eu le chagrin de perdre son mari, M. le Dr Charles de Montet, une autorité en psychiatrie, auteur de nombreux ouvrages de valeur. « Polypthomie », paru en 1940, est dédié à Mme Anne de Montet, « dont l'affection et la vaillance ont supporté, aussi patiemment qu'efficacement, un compagnon trop souvent distrait par ses méditations... » Il faut dire aussi toute la compréhension que le Dr de Montet a montrée pour l'activité féministe de sa femme et les encouragements que toujours il a prodigués à celles qui travaillent à l'amélioration de la situation sociale de la femme.

* * *

Le jour où mourait le Dr de Montet, le 21 juillet, un drame de la route faisait cinq orphelins, en tuant, près de Genève, le Dr Lucien Bovet et sa femme. Ces morts tragiques ont ému des milliers de personnes, amis connus ou inconnus des Bovet, bouleversés par la disparition de ces deux êtres d'élite, qui avaient déjà accompli tant de bien, auraient pu donner encore davantage à l'enfance malheureuse, à laquelle, à côté de leur tâche familiale, ils s'étaient donnés.

Faut-il rappeler ici que la famille du Dr Bovet est par tradition et par conviction une famille féministe, que le professeur Ernest Bovet a fait en notre faveur de nombreuses conférences et payé maintes fois de sa personne, que Mme Ernest Bovet-David — à qui revient la lourde tâche d'élever les orphelins — a été membre du comité de la section lausannoise, que le Dr Bovet lui-même, membre de la section de Lausanne, a fait pour elle de nombreuses conférences, qu'il a soutenu notre campagne pour la votation du 25 février ? Devant un tel coup du sort, on n'ose dire sa sympathie, la part que l'on prend à un tel deuil ; les mots sont vides de sens...

* * *

Miss Minna Cowan, un membre enthousiaste et très actif du Conseil national de Grande-Bretagne et du Conseil international des femmes dont elle présida, à Athènes encore, le comité permanent pour l'Education, est décédée subitement d'une crise cardiaque à Edimbourg, le 8 juillet. Celles de nos lectrices qui eurent le plaisir de la rencontrer dans maintes conférences internationales, regretteront vivement cette collègue qui consacra le meilleur de ses forces aux problèmes de la jeunesse et des réfugiés.

TÉLÉPHONE 23.05.12

45 professeurs

méthode approuvée programmes individuels gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

ÉCOLE LEMANIA
LAUSANNE

Réflexions sur les débats de nos grandes organisations féminines

Ces grands congrès convoqués par nos fédérations internationales féminines sont-ils de vaines joutes d'éloquence ? — Peut-être plus d'une de nos lectrices l'aura-t-elle pensé en parcourant dans notre journal les comptes rendus que nous en donnons. Ayant reçu simultanément le Bulletin du Conseil international des femmes, le Bulletin du Conseil national des femmes belges, donnant des re-

lations très complètes du Congrès d'Athènes et la belle publication des femmes universitaires réalisée avec l'aide de l'UNESCO, sur le congrès de Zurich, en 1951, j'ai eu la curiosité de comparer les textes. Je ne me suis pas attardée aux séances solennelles, aux grandes conférences, mais aux résultats du travail des commissions et des groupes d'études et j'ai mis en regard les sujets de

préoccupation que ces deux organisations ont en commun.

Si vous considérez le tableau ci-dessous, vous constaterez que les buts sont les mêmes, mais que les moyens, tout en présentant pas mal d'analogies, portent cependant la marque de celles qui les ont proposés : les universitaires voient surtout la nécessité d'enseigner aux enfants, aux populations féminines à

mieux savoir, à mieux connaître, pour mieux vivre, tandis que les femmes des conseils, cherchent des modes d'action pratique, des œuvres de secours, ce sont des femmes qui depuis des années se débattent devant des problèmes sociaux, non pas théoriques, mais qui hérissent leur route tous les jours.

Congrès de Zurich 1950 (groupes d'études)

BUTS

Statut de la femme

Obtention partout des droits politiques féminins ;
convention internationale pour l'égalité de salaire ;
convention internationale pour la nationalité de la femme mariée ;
femmes déléguées plus nombreuses aux assemblées de l'ONU.

Enfance

Enfance mieux protégée et préparée à s'adapter au monde de demain ;

Education scolaire

Développer une meilleure compréhension internationale ;

Alimentation

Production, distribution, emploi judicieux des aliments ;

MOYENS

Amélioration du niveau intellectuel et professionnel des femmes ;

insistance des associations nationales auprès de leurs autorités politiques respectives.

cours sur la psychologie de l'enfance ; conférences pratiques sur les relations entre parents et enfants, éducation sexuelle ; importance de la famille, comme fondement d'une démocratie bien comprise ; campagne pour relever le prestige de la femme au foyer.

dans les livres de lecture, d'histoire, de géographie, donner une plus large place aux mœurs et aux intérêts des autres nations ;

accorder plus d'importance à la santé mentale et au développement de la personnalité de l'enfant ;

éducation des adultes, donner à chacun conscience de son héritage social, élargir son horizon en vue des relations sociales nationales et internationales ;
mettre en commun les expériences faites partout.

donner aux femmes les tableaux des cours, sur ces sujets, dans les universités voisines qu'elles pourraient fréquenter ;

cours diététiques au-dessus de l'échelon scolaire ;

intéresser le public aux recherches en économie domestique et à leur diffusion ;
exiger que les diplômées universitaires spécialistes sur ces sujets soient appelées à se rendre dans les pays peu développés qui reçoivent l'assistance technique de l'ONU, pour l'éducation des masses.

Conférence d'Athènes (commissions permanentes)

BUTS

Statut de la femme

Obtention partout des droits politiques féminins ;
suppression des mariages d'enfants ; libre choix du conjoint ;
égalité des sexes dans les droits à l'héritage ;
taxation indépendante des revenus des époux ;
partage des biens de la communauté : égalité des époux.

Enfance

Protection de l'enfant dans sa santé, sa famille et dans la société ;

Education scolaire

Parvenir à une meilleure compréhension internationale ;

Economie domestique

Production, distribution, emploi judicieux des aliments ;

MOYENS

Etablissement d'une convention internationale par l'ONU ;

inclure ces droits dans le pacte des Droits de l'homme en préparation ;
obtenir ces modifications dans nos codes civils nationaux.

hygiène mentale de l'enfant inadapté ;
allocations familiales généralisées ;
placement familial étudié et amélioré ;
emploi généralisé et perfectionné de la police féminine.

transformation de l'enseignement de l'histoire ;

meilleur enseignement des langues modernes ;

éducation civique de 6 à 21 ans ;

éducation des masses (télévision, presse, radio, cinéma, qui doivent faire connaître les buts et idées du CIF) ;

libre circulation des films éducatifs ;
production de bons films récréatifs.

cours obligatoires pour jeunes filles terminant études ;
cours facultatifs pour jeunes gens et fiancés ;

extension de l'éducation des masses rurales (radio, etc.) ;

participation aux efforts de l'ONU et de la FAO dans l'assistance technique aux pays moins développés ;

exiger des représentantes dans les commissions nationales et internationales de ces deux organismes.

Mais ce tableau aura peut-être un effet négatif fâcheux : si grandes sont les analogies à droite et à gauche, penseront les lectrices, que ces deux organisations se recouvrent. Font le travail à double, elles perdent leur temps et devraient fusionner.

Disons tout de suite que le tableau est trompeur, il ne montre que les points communs. Il y en a un plus grand nombre de dissemblables. Ainsi, à Zurich, il a été longuement question de la science, de ses buts qui doivent être humains et non pas inhumains, des moyens dont elle dispose et qui doivent respecter la liberté de tout individu.

Il a été question de la sécurité sociale qui, elle aussi risque de limiter trop la liberté individuelle : si donc l'Etat doit s'occuper de prévoyance sociale, il ne faut pas que disparaissent les institutions bénévoles qui respectent mieux la variété des cas particuliers. Enfin, les universitaires, comme il se doit, ont débattu de nombreuses questions de droit, en relation avec le droit international et les droits de l'homme.

À Athènes, les questions de morale sociale : traite des êtres humains, protection de la jeune fille, lorsqu'elle s'en va au pair à l'étranger, éducation sociale, préparation au

mariage, difficultés que rencontrent les réfugiés qui émigrent en pays lointain, ont sollicité toute l'attention des participantes. Pour ces derniers, il faudrait les préparer moralement et intellectuellement à leur nouvelle existence et, pour mieux faire le pont entre leur passé et l'avenir qui les attend, ne viendrait-il pas que les assistantes sociales du pays d'accueil soient secondées par des assistantes sociales de la même nationalité que les émigrants ?

Ces quelques exemples suffisent à montrer l'originalité des deux organisations : les universitaires considèrent les problèmes sous l'an-

gle des recherches, des études et de l'éducation des jeunes et des adultes. Les membres des conseils discutent entre elles de problèmes urgents qu'elles doivent résoudre immédiatement et pour lesquelles elles trouvent des solutions.

Espérons que les universitaires grâce à leur recherches et à leurs prévisions réussiront à empêcher les hommes de retomber éternellement dans les mêmes erreurs, de sorte que la tâche des femmes dans les conseils sera allégée. Ainsi, s'épaulant les unes les autres, elles apporteront, par leur effort complémentaire, un peu de soulagement aux humains.